



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## fonctionnement

Question écrite n° 70720

### Texte de la question

M. Maurice Leroy souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les difficultés des conseillers d'orientation psychologues et directeurs de C.I.O. pour exercer leurs missions d'information et d'orientation du fait de la faiblesse des effectifs et des budgets. L'information et l'orientation participent pourtant à une tâche éducative essentielle qui contribue à une meilleure réussite scolaire et à la réalisation des projets professionnels et personnels des adolescents et des étudiants. Il est utile de rappeler également qu'il s'agit d'une mission de service public et gratuit. Il convient donc de prendre des mesures pour pallier ces carences avec notamment un doublement du nombre de postes ouverts aux concours de recrutement des conseillers d'orientation, psychologues stagiaires et éventuellement l'ouverture d'un concours exceptionnel ouvert aux titulaires d'un DESS de psychologie exerçant les fonctions de conseiller d'orientation auxiliaire afin de pourvoir les 150 postes actuellement vacants. Il demande au Gouvernement de prendre cette situation en considération ainsi que des mesures en ce sens.

### Données clés

**Auteur :** [M. Maurice Leroy](#)

**Circonscription :** Loir-et-Cher (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 70720

**Rubrique :** Enseignement

**Ministère interrogé :** éducation nationale

**Ministère attributaire :** jeunesse, éducation nationale et recherche

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 17 décembre 2001, page 7186